

ENSEMBLE*Communistes, Parti de Gauche,
Gauche Unitaire et Partenaires*

- LA LETTRE D'INFORMATION -

Groupe des élu-e-s de la Région
Rhône-Alpes**Edito**

par Gilles Ravache

Co Président du groupe Front de Gauche

Comme vous le verrez le groupe Front de gauche a fortement marqué l'assemblée régionale des 21 et 22 octobre. Dès le mercredi soir, la commission permanente a repoussé la proposition de nouveaux horaires pour les TER. Un acte inédit qui manifeste notre mécontentement devant le refus répété de l'exécutif de construire ce service 2011 avec les usagers en réunissant les comités de ligne. Pour la mise en œuvre du Service public régional de la formation notre amendement a permis de le définir comme Service social d'intérêt général, ce qui le protège contre la marchandisation. Concernant le soutien du Conseil régional à la candidature d'Anney au JO d'hiver de 2018, le groupe a fait conditionner ce soutien à un engagement en faveur des structures ferroviaires, des logement sociaux et enfin par l'ambition de haute qualité sociale. Pendant la session les lycéens, parents, enseignants et personnels du Lycée Mounier de Grenoble ont manifesté contre la fermeture de leur établissement. Le groupe Front de gauche leur a permis de rencontrer les groupes de la majorité en présence de la vice Présidente aux lycées. Nous avons réaffirmé notre opposition à la fermeture et proposé de travailler à la réalisation des travaux programmés, et le maintien en fonctionnement du lycée pendant leur durée. Au cour de l'Assemblée plénière, Sylvie Gillet de Thorey s'engageait à « éviter le redéploiement », c'est-à-dire la fermeture.

Par une argutie procédurière le groupe UMP a empêché l'examen d'un vœu présenté par le groupe FdG qui demandait au Président de la République de suspendre le débat parlementaire sur le report de l'âge de la retraite et d'engager les négociations que réclament les syndicats depuis des mois. Mais nous ne lâcherons pas et serons dans les manifestations du 6 novembre.

**Desserte TER 2011
Pour une Région utile,
proche, dynamique
au service d'un projet
ambitieux.**
par Antoine FATIGA



Ces nouveaux horaires sont mis en place dans un contexte très spécifique : un budget contraint et l'arrivée en fin d'année du TGV Paris-Genève. L'arrivée du TGV Paris-Genève est une décision de l'Etat qui va impacter le budget régional de 2,9 millions d'€. L'Etat doit assumer ses choix et décisions. Nous demandons à ce que la région aille en justice pour réclamer cette somme à l'Etat. Le vote engageait le budget 2011, nous avons demandé au vu des restrictions budgétaires à avoir un débat en amont pour construire un budget répondant encore plus aux préoccupations des rhônalpins. Cela nous a été refusé.

La prise d'acte engageait une réorientation de l'offre ferroviaire de la région. En effet, avec le cadencement, la région Rhône-Alpes a augmenté son offre TER de 15% sur les trois dernières années. Cela est positif, le rôle des élu-e-s est de l'accompagner et de l'amplifier.

Les nouveaux horaires et dessertes 2011 réduisent la voilure et s'apparentent à de la gestion de la pénurie. Ce sont moins 27 953 kms sur l'ensemble de Rhône-Alpes

pour 2011 avec des disparités importantes:

- Améliorations comme sur l'ensemble du sillon alpin mais avec des allongements de temps de parcours (Anney-Chambéry) et des suppressions de dessertes (Aix les Bains-Chambéry).

- Dégradations comme des mises sur cars (4 sur Chambéry-Lyon)

- Suppression de certains trains (en Maurienne, celui de 17h35)

- Arrêts des trains et transfert ensuite en cars (sur la Tarentaise par exemple).

Les associations d'usagers auraient aimé être associées plus en amont, avec des réunions des comités de ligne sur tous les territoires. C'est également la position que les élu-e-s du groupe FdG ont défendue depuis plusieurs mois. Nous avons demandé une réunion des comités de ligne. Le président s'y était engagé. Certaines réunions se sont tenues mais nous sommes loin du compte. Cela aurait permis à la région d'avoir une vue de la réalité plus complète et cela manque.

Nous voterons contre ce rapport considérant que tous les éléments n'ont pas été réunis pour permettre une décision « en toute connaissance de cause des élu-e-s ».

Le service qui nous est proposé aujourd'hui est à l'évidence en recul. Nous défendons toujours un service public de qualité en amélioration constante tant au niveau de l'emploi (cheminots) que du service rendu aux usagers.

**FRONT
DE GAUCHE****Sommaire :**

- Edito + TER.....p.1
- Budget 2011.....p.2
- PREDD + JO.....p.3
- Ecologie.....p.4
- Culture.....p.5
- SPRF.....p.6

**DERNIERE
MINUTE:****RETRAITES :****MOBILISÉS, NOUS
POUVONS GAGNER
TOUS DANS LA RUE
SAMEDI 6 NOVEMBRE****Contact :**

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires

Région Rhône-Alpes
78 route de Paris BP 19, 69751

Charbonnières les Bains

Tel : 04 72 59 40 79

Fax : 04 72 59 44 67

Site Internet : en construction

E-mail : vguillotin@rhonealpes.fr

par Elisa MARTIN

Le DOB est important parce qu'il nous permet d'évaluer ensemble le cadre dans lequel nous allons construire notre budget. Quel est ce contexte ?

-une droite arc-boutée sur les privilèges qu'elle s'octroie, notamment le bouclier social

-un peuple résolu à ne pas se laisser faire, conscient de l'injustice de ce que fait la droite, les mesures concernant la retraite agissant comme un catalyseur. Depuis quelques jours, c'est la jeunesse, lycéenne en particulier qui se mobilise, ni manipulée, ni écervelée, elle nous rappelle qu'aujourd'hui nous construisons son avenir et c'est tout naturellement qu'elle s'en préoccupe.

Donc le pays se bloque. La jeunesse et les salariés haussent le ton. Ils n'ont pas le choix. La démocratie, ce n'est pas un chèque en blanc tous les cinq ans à un homme, ou à une femme, fut-il providentiel. Qui a la légitimité de décider seul et de façon autoritaire de notre avenir ? Personne !

Et au conseil régional ?

Construire un budget, c'est chercher à répondre aux enjeux et besoin sociaux et écologiques.

Aujourd'hui il faut faire mieux avec moins ? Qui peut croire cela ? Certainement pas les salariés, les familles qui constatent bien qu'il faut toujours dépenser plus, en gagnant moins. C'est une équation impossible. Le dire et l'expliquer ne fait pas de nous de mauvais gestionnaires.

Aujourd'hui le gouvernement nous soumet, peuple de France et collectivités à une cure d'austérité.

Par ces mesures, la droite prive les régions de toute autonomie fiscale qui s'oppose au principe de libre administration des collectivités. « Non les collectivités ne sont pas des niches fiscales qu'il faut raboter » pour reprendre les mots de Gilles Ravache.

Plus fondamentalement encore ; donner des moyens corrects à la puissance publique locale, c'est lui permettre de mettre en œuvre des politiques publiques. C'est un enjeu républicain.

Notre document DOB a évolué dans son économie générale, mettre en avant nos priorités est une bonne chose et nous pouvons dire que nous n'y sommes pas étrangers :

-Formation tout au long de la vie, favorisant l'égalité et permettant le développement personnel et collectif.

-Emploi au service de tous.

-Ecorégion exemplaire

-Région solidaire et citoyenne

Comment ne pas être en accord avec cela ? Oui mais comment faire ? Comment améliorer et développer la desserte TER quand en plus il faut payer les factures de l'Etat?

Comment assurer un bon niveau de PPI pour nos lycées en priorité pour les plus populaires.

Comment prendre en compte (même partiellement) l'augmentation des manuels. Tout cela, comment le faire avec des recettes gelées et donc en baisse.



Nous croyons à la force de la mobilisation d'autant plus si elle s'appuie sur l'implication populaire. Nous croyons en la force de l'argumentation.

Nous vous proposons d'être « au diapason de la mobilisation sociale ».

Nous sommes engagés lors de la campagne régionale pour des régions « bouclier sociales » animés par l'urgence de la situation. Tous nous avons affirmé à juste titre que les Régions devraient coopérer entre elles et peser de toute leur force pour desserrer l'étau... Allons y ! Comment allons nous construire notre budget ? En déshabillant Pierre pour habiller Paul. Mais il s'agit de choix possibles ! Nous n'avons pas envie de jouer à cela. La Loi de finances qui dote les collectivités sera votée en décembre. Où est l'urgence? **Utiliser ce temps pour créer les conditions d'une pression sur le gouvernement et les parlementaires.**

Proposons aux Rhône-alpins de construire avec nous un budget si ce n'est idéal tout au moins suffisant pour répondre aux enjeux les plus urgents. Faisons le pari de l'intelligence et de la crédibilité collective. Tant qu'une bataille n'est pas menée, elle n'est ni gagnée, ni perdue !

Le congrès de l'ARF a été avancé au 5 novembre : comment se saisir de cette opportunité ?

Aujourd'hui 17 régions votent leur budget en décembre, et alors ? Pour autant cela ne doit pas nous arrêter. Au contraire nous pouvons faire preuve d'exemplarité et entraîner avec nous les autres.

Le pire de surcroît est pour demain. Merkel/Sarkozy l'ont annoncé : un plan d'austérité général. Et d'ici à 2012 que va-t-il se passer ? Quelles seront nos recettes ? A force de tondre, on atteint la peau. Nous avons interpellé tous les élus du FdG de France et croyez moi sur cette question, nous sommes prêts à nous rassembler avec tous les élus qui le souhaiteront.

Si celui de pouvoir construire un budget, qui refuse d'ailleurs d'anticiper sur la réforme territoriale, je pense à la fin à des financements croisés en particulier en matière de logement ; où on ne « lisse » pas comme on dit publiquement le PPI lycées, où le service TER permet une mobilité durable pour tous ; où le FIR pourra être un levier d'intervention de soutien au projet juste socialement et écologiquement et permettre aux salariés qui veulent reprendre à leur propre compte leur outil de travail de le faire; comment se préoccuper de la mise en œuvre du scénario Negawatt sans moyens suffisants ?

Concevoir un développement au service des femmes et des hommes, renforcer nos dispositifs en faveur des salariés. Dessiner des mesures d'urgence au travers des bourses, des fonds cantines, d'une tarification sociale TER et une meilleure prise en compte du coût des manuels scolaire, comment faire sans moyens, c'est à cela qu'il faut nous attaquer.

Le but de la droite est de nous empêcher de mettre en œuvre nos engagements. On ne veut pas s'y résigner et tous ensemble nous pourrions battre en brèche cette logique.

PLAN D'ELIMINATION DES DECHETS DANGEREUX

par François JACQUART



Le plan régional d'élimination des déchets dangereux est proposé dans sa version définitive. Il fait suite aux différents travaux menés par les institutions consultées dont la Région Rhône Alpes qui a depuis 2006 pris la compétence en ce domaine. Ce plan, très travaillé, amendé dans la mandature précédente, nous convient dans l'ensemble.

Nous partageons ses buts que nous résumons ainsi :

- prévenir et réduire la production de déchets dangereux afin de minimiser leurs impacts sur la santé humaine et l'environnement,
- privilégier le recyclage et la valorisation des déchets dangereux,
- éliminer les déchets dangereux au mieux et en dernier recours,
- réduire les mouvements de déchets dangereux,
- promouvoir la coopération interrégionale,
- sensibiliser et informer les opérateurs et le public.

Ce plan méritera en ce sens d'être connu. La Région devra inciter à sa diffusion aux citoyens rhônalpins. Rappelons que les déchets concernés présentent des aspects toxiques, notamment les métaux lourds, les hydrocarbures, les solvants... Ces substances peuvent avoir des conséquences immédiates ou différées sur l'environnement (eau, air et sol), sur la faune et la flore, sur la santé des personnes.

Concernant le suivi et la concrétisation de ce plan dans les politiques régionales, nous partageons la nécessité d'une coopération plus large avec les départements concernés et les régions limitrophes.

Toutefois, je voudrais attirer une fois encore l'attention sur les conditions de travail des salariés de ce secteur d'activité. Nous devons par notre participation à ce Plan d'Elimination des

Déchets Dangereux être un acteur exigeant qui pèse pour que la qualité de l'emploi qui, bien souvent, s'appuie sur l'insertion, débouche sur de l'emploi durable, sécurisé avec une réelle formation. Nous devons être exigeants sur les conditions de sécurité au travail pour ces salariés ainsi que pour une véritable implication de la médecine du travail.

Enfin, il est utile aussi de rappeler que les déchets dangereux ou pas d'ailleurs sont l'objet d'appétits financiers. Le profit s'habille en vert pour continuer ses affaires. Nous avons donc une responsabilité à favoriser la réappropriation par le public de la gestion des déchets.

Concernant les transports, bien sur qu'il faut encourager le transport des matières dangereuses par le fleuve et le rail. Toutefois, permettez moi d'appeler à la vigilance sur les conditions de transports par rail. **En effet, au moment où la mise en concurrence du transport ferré se met en place et accroît les risques d'insécurité, l'exigence d'un contrôle du matériel roulant, de la sécurisation des passages à niveau et de voies équipés d'un troisième rail en zones urbaine traversées doit être portée par la Région.**

Cette question doit être intégrée dans les groupes de travail proposés. Nous sommes satisfaits de voir qu'un axe de la mise en action et du suivi du plan soit l'implication des rhônalpins dans le cadre d'une démarche de démocratie participative. Nous en vérifierons, je l'espère, cette intention politique dans les faits. Enfin, vous rappeler le rôle de l'état dans la mise en œuvre du PREDD et vous avez raison.

Pour ma part, je l'aurais situé bien plus haut dans la liste car, même si la région intègre cette thématique dans ses politiques, **permettez moi de rappeler que la question de la recherche, de la santé, de la formation initiale est et doit rester d'un pilotage national.**

Nous voterons la délibération et ses déclinaisons mais resterons très exigeant pour que cette question ne repose pas uniquement sur une dynamique de la région.

CANDIDATURE D'ANNECY AUX JO D'HIVER 2018

par Gilles RAVACHE



Depuis juillet 2009 la région s'est engagée à soutenir la candidature d'Annecy pour l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2018. Il n'est plus temps de revenir sur cette décision.

Le groupe Front de Gauche souhaite pour sa part contribuer à ce que la région pèse de tout son poids pour une **candidature exemplaire qui illustre une conception moderne des plus grands évènements sportifs qui éloigne les marchands du temple pour revaloriser l'acte gratuit, l'amateurisme et le bénévolat.**

Progressivement le dossier de candidature évolue du fait des remarques formulées par le Comité international olympique et de l'ensemble de celles et ceux qui s'y intéressent. Parmi eux figurent les opposants à la candidature dont les objections ont poussé à muscler la qualité environnementale du projet, reconnaissez le.

Nous sommes pleinement satisfaits de l'engagement de préserver les terres agricoles de la plaine de Passy, de rétablir les fonctions pastorales du Semnoz, entre autres.

Comme nous apprécions la volonté de privilégier l'éco construction et singulièrement la construction bois. A cet égard il conviendra d'associer les deux lycées publics qui forment aux métiers dans ce domaine, le lycée Louis Lachenal d'Argonay, et le lycée professionnel Portes des Alpes de Rumilly ainsi que les CFA, et en premier lieu les jeunes lycéens et apprentis qui s'y instruisent.

Le dossier porte encore la priorité au transport ferroviaire.

Au total l'insistance à construire un dossier de haute qualité environnemental porte ses fruits.

Le groupe Front de Gauche note qu'on ne voit pas s'exprimer la même volonté pour ce que j'appellerai une haute qualité sociale. Je ne vais pas vous infliger une leçon de développement durable mais chacun sait qu'il vise simultanément l'économique, l'environnement et le social par une conduite démocratique que certains dénomment gouvernance.

Si nous visons à ce que le CIO retienne la candidature d'Annecy, sa qualité environnementale est un atout tout comme sa préoccupation sociale. C'est dans ce sens que notre groupe proposera un amendement visant à renforcer cette dimension.

Le vote du groupe Front de Gauche dépendra du sort qui sera réservé à ces amendements.

Amendements Front de Gauche votés par la majorité

-Les résidences qui seront construites pour les Jeux seront reconverties en logements dont la grande majorité deviendra des logements sociaux.

-Les engagements pour la modernisation des infrastructures ferroviaires sont définitifs. Les jeux n'imposent que leur accélération.

-Une haute qualité sociale sera visée, notamment par l'association des syndicats de salariés qui participeront à l'élaboration du dossier en ce sens et accompagneront le suivi de sa mise en œuvre.

ACTION REGIONALE EN FAVEUR DU CLIMAT

par Corinne MOREL-DARLEUX



Les élus du FdG ont à cœur de souligner les points positifs des politiques régionales, à chaque fois que c'est possible... Commençons donc par nous féliciter d'un plan ambitieux (40% de réduction des émissions de GES d'ici 2020 et facteur 5 d'ici 2050 !). Et de l'ambition il en faut, car l'écologie a bien besoin de volontarisme politique ! Autre point positif, le fait que ce plan s'inspire des rapports du GIEC et de l'influence des activités humaines sur le climat, que plus personne n'ose remettre en question à part M Allègre... Et bien sûr les élus du Front National comme nous avons pu le déplorer une fois de plus hier. Mais restons sérieux.

Troisième point de satisfaction, ce plan se cale sur les analyses de l'association Négawatt en investissant sur 3 piliers : sobriété, efficacité et renouvelables. Très bien ! Par ailleurs la délibération fait clairement état de deux volets, atténuation et adaptation : encore mieux ! Trop souvent, les initiatives s'attachent à la réduction des émissions de GES sans prévoir de s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique et de la destruction des écosystèmes. Or a priori au rythme où vont les choses il va bien falloir ! Ces conséquences, on a déjà commencé à les voir. Pas en 2020, pas en 2050, maintenant ! Voilà donc une position novatrice de la Région que nous soutenons avec plaisir. Mais quelles actions sur la sobriété ? Quelles actions d'adaptation ? Autant sur les énergies renouvelables et les mesures de réduction des émissions de GES, tout le monde aujourd'hui a une idée sur la question, mais par contre, sur la sobriété et l'adaptation on voit souvent moins bien...

Mais ne boudons pas notre plaisir... Voilà un plan prévu sur deux exercices car l'écologie en effet se pense sur le long terme, pas le court terme du privé et des intérêts économiques mais le long terme de l'intérêt général. Les élus du FDG sont ravis de voir que leur proposition de planification écologique, même si le terme fait parfois peur.. Eh bien cette planification écologique est reprise dans les faits car il ne s'agit ni plus ni moins de ça ici !

Ravis, donc. Si ce n'est que... le climat n'est qu'une partie de la question ! Attention à ne pas perdre de vue les autres urgences : biodiversité, ressources naturelles, fin du pétrole abondant et bon marché, pollution et santé... La transversalité de cette « politique intégrée » est une clé de son succès. L'urgence

écologique porte sur l'ensemble du système, c'est donc une vision systémique que nous devons avoir.

Ravis, donc. Si ce n'est que... pour être efficace, il faut se doter de moyens. Des moyens financiers et humains, mais surtout des moyens démocratiques et politiques.

Démocratiques : il est prévu un atelier citoyen. Un seul ? Mais ce plan est une formidable occasion de faire de l'éducation populaire et nous avons un besoin absolu de mobiliser la population : les comportements individuels ne suffiront pas, mais on ne fera pas sans !

Et des moyens politiques : l'écologie ne peut pas être traitée par ceux qui ont pour objectif premier de faire des profits ! Ils sont prêts à tout pour rentabiliser le capital, et on le sait, la recherche effrénée du profit se fait toujours par l'exploitation, celles des hommes et celle des écosystèmes. C'est le principe même du moteur productiviste qui domine notre système économique. Pour rémunérer les actionnaires il faut vendre plus. Pour vendre plus il faut produire plus. Et pour produire plus il faut toujours plus de ressources naturelles. Pour vendre plus, il faut des produits qui ne se réparent pas, de la publicité et des modes qui donnent envie d'acheter, du crédit à la consommation et de la main d'oeuvre à bas coût. M Cheval du Front National croyait sans doute m'insulter hier dans cette assemblée en me traitant d'anticapitaliste. Mais c'est un honneur, monsieur !! Car croire que c'est en s'associant à ces groupes privés qu'on va sauver les conditions d'une vie humaine sur Terre, ça s'appelle le capitalisme vert et c'est au mieux une fable destinée à endormir les esprits, au pire une bien mauvaise manière de prendre nos concitoyens pour des idiots.

Comment demander à ceux qui nous vendent des produits de grande consommation de les faire durer dans le temps ? Ça ferait baisser les ventes ! Comment demander à ceux qui nous vendent de l'énergie, de plus en plus privatisée, de nous inciter à la sobriété ? Ça ferait chuter le CA ! Sommes nous sommes prêts à croire que les grands pétroliers vont renoncer volontairement et avec le sourire à exploiter les gisements, partout où ils le pourront, comme dans le golfe du Mexique ? Seul le gouvernement équatorien a eu ce courage, avec l'initiative Yasuni... car a qui d'autre qu'à la collectivité pouvons nous demander d'avoir le sens du bien commun et de le défendre ?

C'est pourquoi nous sursautons quand la Région veut adhérer au Climate Group qui offre une virginité écologique à moindre prix à des boîtes comme BP. Chez nous ça s'appelle du « green washing » et on n'aime pas trop. Idem sur le fait d'avoir signé l'initiative de YAB, le 10:10, avec le grand Lyon, comme nous le relatent les journaux régionaux, et alors que cela n'a pas été discuté à la Région. Que les particuliers signent pour fermer le robinet quand ils se lavent les dents, nous n'avons rien

contre. Mais qu'une collectivité publique s'engage sur cette initiative à base de volontariat et de petits gestes au quotidien, c'est la négation même de l'action politique ! YAB le dit lui même, il ne croit pas à l'écologie politique ! Et pourtant... **On ne changera pas de modèle de production et de consommation par une addition de petits gestes. Il y faut une volonté politique forte et des politiques publiques radicalement ambitieuses !**

Nous n'avons rien à attendre du gouvernement, les masques sont tombés depuis longtemps. Donc, en attendant notre arrivée au pouvoir en 2012, c'est à la Région que nous avons besoin des moyens politiques pour mener à bien ce schéma et ce plan climat, c'est une question de cohérence et il en va de l'efficacité des politiques publiques de la Région ! On ne peut pas dire qu'on veut favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et livrer des terres cultivables au béton. On ne peut pas lancer un grand plan climat pour réduire les émissions de GES avec des objectifs si ambitieux et continuer à multiplier les déplacements à Shanghai... C'est pourquoi, comme je vous l'annonçais, sur les moyens financiers et humains, nous ne hurlerons pas au budget. Car en vérité il est tout à fait possible de réorienter les moyens existants. Il y a de la marge ! Alors « critériser » dans le cadre des politiques existantes plutôt que d'aligner de nouveaux budgets : pourquoi pas. C'est ce que nous demandons depuis la campagne avec la charte écologique et sociale qui devrait chapeauter toutes les politiques de la Région. Mais alors il faut vraiment jouer le jeu, se doter de cette charte et la rendre contraignante partout ! Cela reste à formaliser. C'est déjà le cas sur certains secteurs, l'agriculture par exemple, ou l'énergie, qui sont plus évidemment reliées aux questions environnementales. Ça l'est moins sur le développement économique, ou même les transports. C'est vrai enfin en matière d'aménagement du territoire...

Enfin, plus personne ne peut s'exonérer de l'impérieuse nécessité de lier questions écologiques et sociales. Ne reproduisons pas les erreurs du projet de taxe carbone du gouvernement où les premiers pénalisés étaient les plus pauvres. Ceux là qui justement n'ont pas le choix de modifier leurs comportements : rouler dans une vieille bagnole polluante pour aller bosser, en l'absence de transports collectifs. Ceux là même qui vivent dans un vieux logement passoire où l'énergie fuit de partout, sans avoir les moyens de financer l'installation d'un panneau solaire !

En conclusion, nous voterons pour cette délibération car le cadre est un bon squelette, il faut maintenant y mettre de la chair et avec tous ces points de vigilance dont je viens de parler. Les élu-e-s du FDG y veilleront et s'engagent à être, comme toujours, force de proposition...

CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA RESTAURATION DE LA BASILIQUE SAINT-AUGUSTIN D'ANNABA EN ALGÉRIE

Le projet de restauration de la Basilique Saint-Augustin d'Hippone à Annaba en Algérie présenterait un intérêt certain dans le cadre d'une convention de coopération avec ce pays.

En effet, ce patrimoine culturel et architectural situé dans une ville riche d'un passé remarquable, 4ème ville d'Algérie par sa population, mérite toute notre attention. Sa construction selon un plan roman dans un style néobyzantin témoigne de la richesse des différentes influences qui ont traversées cette région.

Le fait que ce site soit fréquenté régulièrement par la population prouve qu'il s'agit d'un lieu de rencontre et de dialogue dont le soutien de Rhône-Alpes aurait pu être tout à fait symbolique. Notre Région est en effet riche d'une communauté algérienne originaire de l'est du pays, comme le souligne le présent rapport. Or dans le contexte de stigmatisation et de xénophobie que traverse notre pays actuellement, il est nécessaire de renforcer les liens entre des régions déjà marquées par un passé douloureux.

Le succès que rencontrent des films comme « des hommes et des dieux » témoigne du besoin de compréhension entre les hommes et les femmes de notre pays, d'un besoin de pacifisme entre les peuples.

L'importance de continuer à tisser des liens progressivement avec l'Algérie ne fait aucun doute pour notre groupe et nous encourageons fortement les initiatives qui amèneraient à avoir un véritable échange, construit et respectueux, avec cette région.

Cela peut passer par une convention de financement pour la restauration d'un patrimoine, toutefois, dans le présent cas, nous avons un certain nombre d'interrogations quant à la faisabilité de ce projet et qui sont autant de points de blocage:

-Interrogations sur le niveau de financement qui nous semble très élevé avec 450 000 euros, c'est-à-dire 5% de notre budget culture valorisation des patrimoines pendant 3 ans.

-Le manque de clarté sur les critères précis retenus pour ce dossier précis, ce qui risquerait de provoquer une incompréhension par rapport aux futurs dossiers qui ne manqueraient pas d'arriver de la part d'autres collectivités et dont les contours d'acceptation et de refus ne sont à ce jour pas clairement définis.

-Les raisons de la non existence d'une coopération décentralisée avec l'Algérie qui pourrait permettre un débouché positif à ce dossier.

Je regrette qu'il n'y ait eu aucune prise en compte des interrogations que nous avons portées qui auraient pu amener au report de ce dossier pour le travailler correctement.

Face au manque de précisions que présente le contenu de ce dossier, notre groupe votera contre.

EXONÉRATION DE COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES AUTRES QUE CEUX CLASSÉS « ART ET ESSAI »

PAR DANIELLE LEBAIL



Il s'agit ici d'un rapport dans la continuité de la session de juillet dernier où nous avons voté pour l'exonération de 100% de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises en faveur des cinémas de Rhône-Alpes classés « arts et essais ». Un soutien que nous avons jugé tout à fait juste et pertinent.

Sur le présent rapport, nous nous félicitons d'avoir obtenu le retrait du second point qui visait à exonérer de cotisation à la valeur ajoutée des entreprises, à hauteur de 33%, les établissements cinématographiques réalisant un nombre d'entrées supérieur à 450 000 au cours de l'année. Une mesure qui aurait favorisé uniquement de grands groupes qui procèdent bien trop souvent de l'art du cinéma comme d'un marché, dans leurs programmations comme dans leur fonctionnement. Nous avons encore en mémoire la procédure qu'avait engagée en 2008 le groupe UCG contre le cinéma Comoedia à Lyon, l'appétit des gros est parfois insatiable. Il s'agissait bien d'une mesure qui aurait brouillé le message politique que nous avons porté en juillet.

La région va donc clairement apporter son soutien au cinéma de proximité, au cinéma qui tente de survivre dans nos territoires ruraux, au cinéma rendant accessible à tous la découverte du 7ème art, par ses tarifs et sa programmation éclectique.

Car nous regrettons la disparition des petits cinémas de quartier et de village, remplacés depuis quelques années par de grands multiplexes porteurs d'une industrie du cinéma vecteur d'une acculturation grandissante et d'une neutralisation de la diversité.

Notre groupe entend bien défendre la richesse et la diversité culturelle, avec la volonté de la rendre accessible à tous, ce qui passe par le maintien de petites structures porteuses.

C'est avec une satisfaction non dissimulée que nous voterons donc ce rapport.

ADHÉSION DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON

Lors de la session d'octobre 2009, nous avons déjà eu à voter l'adhésion de la Région à l'EPCC « cité du design – école supérieure d'art et de design de Saint-Étienne ». A cette occasion, nous avons déjà émis quelques réserves sur le statut d'EPCC appliqué à des établissements d'enseignement supérieur, en particulier par rapport à l'harmonisation européenne des cursus et l'autonomie juridique et financière que nous avons combattu lors de la réforme des universités et s'inscrivant directement dans le processus de Bologne.

J'attire votre attention sur le fait que ce changement de statut n'est présenté que demain à la CTP de LYON, or nous devons voter aujourd'hui en Région avant même que les organisations syndicales et salariés ne se soient exprimés sur leur devenir. Ce délai nous semble donc un peu court...

Nous entendons malgré tout la spécificité des écoles d'art et de leur besoin d'évolution dans le cadre de la loi, ainsi que l'intérêt de l'implication de la Région RA comme partenaire de cet établissement et donc sa présence au sein de celle-ci avec 3 sièges. Soyez sûrs que ses membres seront vigilants afin de garder à l'esprit que la culture n'est pas une marchandise. Nous voterons donc les points 2 et 3 du rapport mais nous nous abstenons sur le 1er point.

A venir :

Assemblée Plénière des 15, 16 et 17 décembre

- Budget primitif 2011
- Politique de l'habitat

MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE LA FORMATION PAR ARMAND CREUS



Si nous délibérons sur le projet de SPRF, c'est d'abord parce que l'Etat s'est désengagé de la formation professionnelle, menaçant l'existence de l'AFPA, c'est aussi par ce que nous sommes confrontés aux directives européennes qui tendent à marchandiser tous les services publics en imposant la procédure d'appel d'offres.

Nous participons totalement à la démarche qui vise à sécuriser le service public, à construire un cadre juridique et structurel qui permettent de reprendre l'offensive sur le terrain des missions et des outils de service public. D'où l'importance de la dénomination SSIG (Service Social d'Intérêt Général). Certes face au refus du gouvernement de les exclure de la concurrence, cela ne représente pas de garantie. Mais cela permet une bataille nationale et européenne offensive pour les en extraire. D'autre part nous attirons votre attention sur le danger de tomber d'une adaptation régionale qui abandonnerait l'objectif d'un cadrage national de la formation initiale et continue.

Le « guichet unique » ne peut être une simple fusion, ou regroupements de services et de leurs personnels sans définir précisément leurs missions, leurs statuts, leur organisation fonctionnelle.

Un véritable service public de la formation est un enjeu de société. Ces délibérations peuvent y contribuer, sous réserve d'une modification avec amendement au point I-3 du rapport 636 pour inscrire ce SPRF dans une orientation de SSIG.

Je vous précise qu'en ce qui concerne la délibération n°638 de « mise en œuvre à partir de 2011, dans le cadre du SPRF, des crédits décentralisés au titre de la Loi du 13-08-2004 (concernant l'AFPA), nous l'approuvons. **Il est vital de donner ces moyens à l'AFPA pour qu'elle puisse continuer à jouer son rôle historique et reconnu de stabilité et d'innovation en matière de formation professionnelle qualifiante. Nous partageons l'inquiétude des personnels et des partenaires sociaux face aux incertitudes quant à l'avenir de l'AFPA que l'on veut affaiblir, voir détruire par la mise en concurrence marchande.**

En ce qui concerne les deux autres projets, nous partageons la proposition d'un « lieu-ressource » unique d'information et d'orientation où un échange personnalisé et un conseil professionnalisé puisse être apporté aux Rhônalpins. Cela nous paraît être une première étape à proposer et pour s'engager dans un parcours réellement professionnalisant.

Nous partageons cette volonté de permettre une progression dans les parcours du « raccrochage » avec acquisition d'un socle de base, jusqu'à des pré-certifications puis des certifications débouchant sur une vraie formation qualifiante et des emplois pérennes. Nous sommes prêts à jouer le jeu de cette expérimentation de « points d'accueil formation/information » sur 5 ou 8 territoires dans le cadre de territoires Emplois Formation et en tenant compte de l'avis des CTEF.

A NOTRE INITIATIVE

VŒU POUR UN ECHANGE NATIONAL DES REGIONS SUR LE SPRF ET UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'ETAT ASSURANT UN DEVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE EN L'INSTAURANT COMME SERVICE SOCIAL D'INTERET GENERAL (SSIG).

La Région Rhône-Alpes s'est positionnée pour un véritable Service Public de la Formation (SPRF) :

- pour répondre aux besoins des Rhônalpins, en particulier les jeunes en décrochage scolaire et les salariés les plus fragiles (sans emploi et en besoin d'orientation) vers des parcours d'insertion, de formation débouchant sur l'emploi

- pour se donner les moyens de résistance et de construction d'alternatives aux politiques de démantèlement, de libéralisation et de mise en concurrence du service public national de la formation.

Le contexte de crise et d'asphyxie financière des Collectivités Territoriales combiné à la politique d'austérité budgétaire de l'Etat que les Régions subissent de plein fouet, fragilise les dispositifs de SPRF mis en place. La Directive « Services » de l'Union Européenne les fragilise également puisqu'elle pousse à la mise en concurrence des organismes de formation sur le marché dans le cadre de « Services d'Intérêt économiques général » (SIEG). Cependant leur qualification en « Service social d'intérêt général » (SSIG) peut permettre de mener une bataille afin que le gouvernement français les protège en transcrivant cette directive européenne. Cela nécessite une bataille de l'ensemble des régions en direction de l'Etat face à la commission européenne. Chaque Région le vit, constate la difficulté de construire une réponse satisfaisante. Le besoin d'une information, d'un échange inter régions et d'actions communes grandit. C'est le

moment d'y apporter une réponse à travers une initiative de rencontre nationale à laquelle la Région Rhône Alpes peut contribuer.

Nationalement il est de la responsabilité de l'Etat et du parlement de délibérer pour instituer en SSIG les services publics, dont ceux du champ de la formation professionnelle, afin de les protéger de la mise en concurrence par le marché. Le gouvernement français s'y est refusé à ce jour, contrairement à d'autres gouvernements de l'Union Européenne, nous demandons qu'il revioie sa position. De même, pourraient être mis en commun les différents dispositifs juridiques mis en œuvre dans les différentes régions pour tenter de les protéger, afin d'adopter une stratégie commune plus efficace. Cela pourrait être aussi l'occasion, avec les acteurs publics de la formation au plan local et nationalement, d'organiser dans les régions des campagnes popularisant ces démarches.

- S'inscrivant dans le cadre des Lois de décentralisation de 2004 et 2009 par lesquelles les Régions se sont vues attribuer une partie de la compétence en matière de formation.

- Constatant que la plupart des Conseils Régionaux se sont positionnés comme porteurs d'un véritable projet de Service Public Régional de la Formation Professionnelle et Continue.

- S'inscrivant dans le développement d'un nouveau service public national de la Formation Professionnelle et Continue.

Tout en rappelant le rôle moteur de l'Association des Régions de France (ARF) comme interlocuteur privilégié au niveau national sur les questions de la formation professionnelle ;

Le Conseil Régional Rhône-Alpes demande au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour qualifier nationalement de SSIG (Service Social d'Intérêt Général) tout le champ du Service Public de la Formation Professionnelle et Continue.

Nous avons des demandes de précisions et d'ajustements techniques :

-il nous paraît plus efficace que le lancement de l'expérimentation du parcours « formation/emploi » intervienne en juin 2011 et non pas en septembre 2011. Trois mois de plus ou de moins ont beaucoup de conséquences en nombre d'heures de formation, d'heures d'enseignement, et en moyens.

Il est également indiqué que la durée de la formation comprenant les heures d'information au centre de formation et les heures d'accompagnement durera en moyenne 1200 heures et sera plafonnée à 1600 heures. Il nous paraît indispensable de préciser que le plafonnement à 1600 heures se calcule hors heures d'accompagnements.

Il nous semble absolument nécessaire que la Région prenne en charge la rémunération, la couverture sociale et les charges annexes des demandeurs d'emploi non indemnisés par pôle emploi mais que la Région demande aussi au mandataire retenu, d'en assurer le versement. Egalement nous souhaitons que le principe de gratuité soit assuré pour les prestations d'hébergement, mais aussi qu'en la matière de restauration des stagiaires, se soit un prix très modique qui leur soit demandé.

Enfin sur: « parcours formation/emploi », nous avons déposé un amendement visant à rajouter à « l'accompagnement pédagogique et social renforcé et les prestations d'hébergement et de restauration », « l'exigence d'un avis médical vérifiant les aptitudes à suivre les formations ».

Nous pensons qu'il faut s'en inspirer pour tous les opérateurs qui seront retenus. Nous voterons pour la délibération mettant en œuvre à partir de 2011 les crédits décentralisés concernant l'AFPA, pour l'expérimentation d'un service d'accueil et d'information à travers « les points d'accueil » et à la création du dispositif « projet formation/emploi » dans le cadre du SPRF. Mais notre vote sera fonction du sort réservé à nos amendements et notamment celui relatif au SSIG.